

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Echéancier relatif à l'organisation du concours d'accès à la formation de 3^{ème} cycle dans le cadre de l'école doctorale en "Production Animale et Alimentation des Animaux de Rente" au titre de l'année universitaire 2024-2025

Organisé par l'Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire et l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique et les Centres de Recherche : CRSTRA, CRAPast, CRBt, CRAPC et CRTAA

Mise en ligne de la plateforme nationale des candidatures aux concours d'accès au doctorat 2024-2025 (PROGRES) via le lien : https://progres.mesrs.dz/doctorat_ensv_ensa_cr

Du 07 au 13 Avril 2025

Dépôt des candidatures au concours et confirmation des choix des candidats via la plateforme PROGRES (**Zéro papier**) selon la date du concours.

Du 14 au 18 Avril 2025

Vérification de conformité des candidatures par les services chargés de la post-graduation au niveau des établissements universitaires d'obtention des diplômes via la plateforme PROGRES.

Du 19 au 21 Avril 2025

Examen des candidatures par le comité de formation doctorale via PROGRES.

Le 22 Avril 2025

Affichage des listes des candidats retenus au concours via PROGRES et confirmation de participation selon la dates du concours.

Les 23 et 24 Avril 2025

Dépôt des recours des candidats non retenus au concours via PROGRES.

Du 25 au 26 Avril 2025

Examen des recours des candidats non retenus au concours via PROGRES.

Le 27 Avril 2025

Affichage des listes définitives des candidats retenus pour passer le concours via PROGRES et confirmation de participation selon la date du concours.

Le 29 Avril 2025

Déroulement du concours d'accès à la formation du troisième cycle.

REMARQUES

- L'affichage des résultats finaux s'effectue après validation des instances scientifiques habilitées dans un délai de trois (03) jours au maximum, après la date du concours.
- L'inscription des candidats admis dans un seul établissement intervient via PROGRES, dans les huit (08) jours suivant la proclamation officielle des résultats finaux.

